



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 août 2008
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-deuxième session**
Point 16 de l'ordre du jour
**Conflits prolongés dans la région du groupe GUAM
et leurs incidences sur la paix, la sécurité
et le développement**

**Conseil de sécurité
Soixante-troisième année**

**Lettres identiques datées du 9 août 2008, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les déclarations faites par le Ministère géorgien des affaires étrangères, les 8 et 9 août 2008, concernant la situation en Géorgie (voir annexes I et II).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 16 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Irakli Alasania



**Annexe I aux lettres identiques datées du 9 août 2008
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères

Le 8 août 2008

À la suite des bombardements massifs de Tskhinvali par l'armée de l'air et l'artillerie russes, le 8 août 2008, la ville a été presque entièrement détruite. Mais, ce qui est le plus tragique, c'est le fait que les bombardements ont eu lieu durant le cessez-le-feu de trois heures annoncé par le Gouvernement géorgien. Par conséquent, les civils n'ont pas pu emprunter le couloir de sécurité mis en place par la partie géorgienne et s'échapper ainsi de la zone d'opérations militaires. En raison de cette situation, la région de Tskhinvali est au bord d'une catastrophe humanitaire. Compte tenu des circonstances actuelles, la partie géorgienne fait tout son possible pour soulager la détresse des civils.

Il convient de mentionner que, dans le contexte des Jeux olympiques qui se déroulent à Beijing et de l'appel lancé par l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur de la trêve olympique, les actes barbares commis par la partie russe sont particulièrement préoccupants.

Le Ministère géorgien des affaires étrangères demande instamment à la communauté internationale de condamner l'agression ouverte de la Fédération de Russie contre la Géorgie et de mobiliser tous les efforts en vue de rétablir la paix et la sécurité dans la région.

**Annexe II aux lettres identiques datées du 9 août 2008
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères

Le 9 août 2008

Le 9 août 2008, le Ministère russe des affaires étrangères a publié une nouvelle déclaration cynique, dans laquelle il a accusé le Gouvernement ukrainien d'encourager un nettoyage ethnique dans la région de Tskhinvali.

Il est surprenant que la Fédération de Russie parle de moralité avec d'autres États alors que son armée régulière mène des opérations militaires de grande envergure contre la Géorgie souveraine et bombarde des populations civiles avec tous les moyens dont elle dispose, sur l'ensemble du territoire géorgien.

Durant toutes ces années, la Fédération de Russie a continuellement armé le régime criminel de Tskhinvali, qui retient en otage la population vivant dans la zone de conflit. La militarisation de la région n'a eu qu'un seul objectif : mener une agression ouverte tous azimuts contre la Géorgie sous couvert d'une opération de maintien de la paix.

Les agissements actuels de la Russie en Géorgie s'inscrivent dans le prolongement logique de la tradition des régimes fasciste et soviétique.
